

monde arabe. Smith estime que cette situation offre aux pays occidentaux une excellente occasion d'améliorer leurs relations avec la RAU. Au début de 1959, les Britanniques et les Égyptiens s'entendent enfin sur le règlement des demandes de compensation qui ont suivi la confiscation des biens britanniques en 1956. Ce règlement ouvre la voie à une reprise des relations diplomatiques. Smith participe activement à ces efforts. Il joue un rôle encore plus important dans la reprise des relations entre la RAU et l'Australie, du fait que le Canada agit en qualité de puissance protectrice pour l'Australie depuis la rupture des relations en 1956. Le Canada jouit alors d'une réputation si grande dans le monde arabe que, lors d'une visite de Smith en Irak, le gouvernement dit souhaiter ardemment l'ouverture d'une mission canadienne à Bagdad (document 372). Par contre, les relations entre le Canada et Israël enregistrent peu de progrès pendant l'année 1959. Dans le différend relatif au droit d'Israël à utiliser le canal de Suez, le Canada se soucie surtout de ce que cette affaire ne nuise pas à l'amélioration des relations entre la RAU et l'Ouest.

En Extrême-Orient, le Canada continue d'exercer son action dans le contexte des Commissions internationales de surveillance et de contrôle. Les travaux de la Commission de surveillance au Laos sont suspendus indéfiniment en juillet 1958 mais, au début de 1959, des allégations selon lesquelles des membres de l'ancien Pathet Lao ont été persécutés par le gouvernement du premier ministre Phoui Sananikone provoquent des incidents frontaliers entre le Laos et le Nord-Vietnam. Dès le début de la crise, la Pologne et l'Inde réclament que la Commission se réunisse de nouveau pour tenter d'apporter une solution, mais le Canada s'y oppose fermement. De façon générale, les responsables du ministère des Affaires extérieures conviennent avec le gouvernement américain que le rétablissement de la Commission demandé par les Nord-Vietnamiens, les Chinois et les Soviétiques n'est qu'un stratagème destiné à saper l'influence américaine et à renforcer la leur. Soucieux de préserver la neutralité laotienne, les diplomates canadiens cherchent d'autres pistes de solution en collaborant activement avec le secrétaire général des Nations Unies, Dag Hammarskjöld.

Les fonctionnaires canadiens estiment également que la Commission de surveillance au Vietnam doit poursuivre ses activités « jusqu'à ce que reprennent les relations entre les deux pays ou que les Nations Unies remplacent la Commission dans son rôle d'intermédiaire<sup>6</sup> ». Le nouveau commissaire canadien, Price Erichsen-Brown, éprouve parfois de la difficulté à maintenir une apparence de neutralité, en particulier devant les provocations des Nord-Vietnamiens, dont la propagande affirme qu'un millier de prisonniers politiques ont été tués à Saïgon sur l'ordre des États-Unis. Depuis Ottawa, le sous-secrétaire d'État adjoint, John Holmes, le met en garde contre le risque d'une réaction exagérée dans de telles situations. Holmes lui-même est profondément irrité par une note dans laquelle les Américains sollicitent l'aide du Canada, notamment l'affectation d'effectifs additionnels au sein du MAAG (groupe consultatif d'aide militaire). Holmes estime qu'ils agissent d'« un document plutôt inquiétant en raison des tactiques de pression flagrantes qui le caractérisent » (document 435). Comme le confessent les Américains à Erichsen-Brown, la mission

<sup>6</sup> Note manuscrite de la Direction de l'Extrême-Orient à DL2, le 10 juin 1959, MAE 50052-40.